

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **5 (1913)**

Heft 9

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faits divers.

La lutte contre le sweating-system.

Le sweating-system, ou système de la sueur, est la plaie économique, qui sévit surtout dans l'industrie à domicile, caractérisée par des salaires de famine et un surmenage de travail.

L'armée des travailleurs à domicile est innumérable. Pour la France seulement, elle arrive au chiffre formidable de 1,595,000, donné par l'Office du travail. Elle se compose surtout de femmes veuves, divorcées ou abandonnées et d'enfants quelquefois en bas-âge. Pour les autres pays, le chiffre est très dépassé. Au surplus, il est difficile de le connaître, car cette catégorie d'ouvriers se cache sous la honte de sa condition.

Des enquêtes sérieusement menées ont fini par dévoiler les horreurs de cet esclavage économique, et on a découvert que les salaires des malheureux astreints au sweating-system étaient dérisoires, allant de 1 franc à 75 centimes par journées de 18 et même de 20 heures de travail. Ce surmenage est d'autant plus dangereux qu'il s'exerce dans des conditions déplorables d'hygiène.

Une pareille situation a ému l'opinion publique. Par esprit de solidarité, le monde du travail a protesté et les victimes elles-mêmes ont élevé la voix: nos lecteurs connaissent la Ligue française contre le sweating-system, fondée par notre collaboratrice Mme Cladie Bonnardelle, dont les efforts généreux ont déjà donné de précieux résultats.

A notre avis, la lutte contre ce mal de notre moderne société doit prendre la forme législative, sous la poussée d'ailleurs de l'initiative privée. Il faut que l'Etat s'occupe lui-même de défendre ces travailleurs contre la rapacité des entrepreneurs, en établissant un minimum de salaire, comme cela existe en Angleterre.

Pour se renseigner sur ce sujet angoissant, on fera bien de lire l'ouvrage que vient de faire paraître, chez Alcan, M. Paul Boyaval, docteur en droit. C'est un véritable traité de la question, étayé sur une documentation abondante, sur des enquêtes personnelles. Nous ne saurions mieux faire que de conseiller de s'y reporter.

Louis Marnay.

Que sera l'avenir.

Y aura-t-il pour nos enfants du charbon, du fer... du pain?

La préoccupation n'est point indifférente.

L'Association internationale de géologie a fait estimer les ressources totales en charbon.

Dans le rapport général qui vient de paraître, on estime à 7,397,533 millions de tonnes les res-

sources disponibles (les principales sources se trouvent aux États-Unis et au Canada!). La production du monde s'est élevée en 1910 à 1145 millions de tonnes!

De ce côté, il semble donc que nous puissions dormir en paix. Mais que deviendra un pays comme l'Angleterre où on prévoit l'épuisement de la richesse charbonnière dans 170 ans?

On conçoit, dès lors, que l'on soit économe, et que l'on essaie de faire rendre au charbon toute l'énergie qu'il contient.

D'autres ont osé conjecturer une future disette de blé.

Le célèbre savant Crookes notamment (celui qui a tant contribué à la connaissance des rayons X) avait fixé à 1930 l'époque où la terre ne produirait plus assez de blé pour nourrir le milliard d'hommes qui la peuplent.

N'était-ce point là une conjecture fort inquiétante? Nous allons vivre ces temps malheureux... Et pourtant, s'il faut avoir foi dans les dires des statisticiens, ces temps approchent. De jour en jour, les terres disponibles pour la grande culture du blé se font de plus en plus rares. Les grands pays d'exportation ne produisent en excès que le sixième du blé nécessaire à leur subsistance.

Et alors quoi? Sans doute par le perfectionnement des méthodes agricoles, le rendement sera plus considérable, et il faut rendre hommage à l'agriculture allemande qui a augmenté le rendement d'une façon vraiment remarquable.

L'espoir dans le perfectionnement de la technique nous permet de respirer.

Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir comment la crainte de l'avenir se manifeste à propos des richesses terrestres.

De même que nos richesses charbonnières sont limitées, nos richesses en fer le sont également.

Il y a quelques années, l'Association internationale de géologie a fait évaluer nos réserves en fer. Elle est arrivée à un total de 10 milliards de tonnes. Chiffre considérable assurément! Mais songez donc que la production annuelle de fonte est de 60 millions de tonnes.

L'épuisement est donc chose possible, prochaine même. Que deviendra notre civilisation toute entière basée sur l'emploi du fer, quand celui-ci viendra à manquer?

La science de l'avenir n'est donc pas sans but utilitaire; elle a sa raison d'être plus que celle du passé, malgré les nombreux points interrogatifs.

Hungerlöhne in der Stickerei.

Ein St. Galler Fabriksticker gibt anhand von Zahltagssäckchen seinen Verdienst bekannt. Diese Zahltagstage fallen in die Zeit vom 19. November 1910 bis 25. März 1911 und betragen: 12 Tage: Fr. 28.65; 11 Tage: Fr. 21.15; 11 Tage: Fr. 24.35; 10 Tage: Fr. 9.80; 11 Tage: Fr. 41.45;

12 Tage: Fr. 30.—; 11 Tage: Fr. 20.65; 12 Tage: Fr. 25.30; 11½ Tage: Fr. 13.70.

Diese Summen sind das, was dem Arbeiter jeweilen ausbezahlt wurde nach Abzug des Fädlerlohnes, für Nachstücken und sonstigen Abzügen.

Im letzten Zahltag gar hat der Mann in 12 Tagen nach Abzug des Fädlerlohnes Fr. 33.55 verdient, dabei aber erhielt er Abzüge für Nachstücken und Retourware von Fr. 75.22, so dass er noch Fr. 41.67 hätte mitbringen sollen.

Bei solchen Löhnen lässt sich's schon gut leben und fett werden — bei den Aktionären der Stickeriefabriken natürlich.

Les fillettes dans les verreries en France.

Le camarade Monnier, secrétaire général de la Fédération du verre, nous trace une relation vraiment navrante de ce qu'il a vu dans une verrerie du Sud-Est où sont employées des fillettes. On sait que les maîtres de verreries ont beaucoup de difficultés à recruter des jeunes apprentis, et que le métier de verrier, dangereux et épuisant, est déserté par les ouvriers. C'est surtout là que la machine, une fois mise au point et adaptée aux besoins de la fabrication, rendra des services en affranchissant l'ouvrier d'une tâche exténuante.

Mais l'utilisation de la machine se fait lentement. Certains patrons, pour suppléer à l'absence de main-d'œuvre, ont fait appel à des jeunes filles.

Dernièrement, écrit Monnier, je lus dans un journal de Lyon l'annonce suivante:

«Il est demandé des jeunes filles pour travail facile en verrerie; on gagne de suite». Quelques jours après j'eus la douleur navrante de constater que dans plusieurs verreries, la majorité des aides verriers étaient des fillettes.

Les patrons vont-ils, cette fois, invoquer que c'est pour l'apprentissage qu'ils occupent des fillettes en verrerie?

Oui, j'ai vu des fillettes de 11 à 18 ans travailler aux fours, et si ce travail est pénible pour les garçons, il est meurtrier pour des fillettes. J'ai vu ces petites tenant les moules, accroupies dans les trous, ayant de la boue jusqu'aux chevilles, respirant constamment la vapeur des socs mouillés et empuantis qui servent à refroidir les moules.

Je les ai vues courir aux fours, à l'arche pour y porter refroidir les flacons. Je les ai vues détacher des flacons, et j'ai vu, oh! pitié, des jeunes filles sur les places de duchesses réchauffant les paraisons près des cornues.

Quel âge avaient-elles? On ne saurait le dire! Et toutes ces fillettes, mères de demain, si toutefois la mort ne les a pas touchées avant, sont au travail éreintant des fours, respirant à peine, accomplissant les travaux qui tuent les hommes les plus robustes.

Ces pauvres fillettes travaillent tout habillées, la pudeur leur dictant d'être décentement vêtues; mais, entendez bien, moralistes bourgeois, travaillent, coudoient des jeunes gens qui sont, et cela se comprend vu la chaleur des fours, à demi-nus.

Des fillettes de verriers, il n'en est pas autour des fours; celui qui connaît toutes les conséquences du métier ne voudrait pas que ses filles soient à la verrerie; il faudrait vraiment, en effet, que ceux-ci n'aiment pas leurs enfants, et on sait que la classe ouvrière les aime trop pour les voir souffrir.

Mais les parents de ces fillettes ne les aiment pas moins, et c'est parce que trompés par l'annonce du travail facile, où l'on gagne de suite, qu'ils les ont confiées aux fours des verriers.

Et Monnier termine son récit en adjurant les Syndicats de faire cesser pareil abus.

Littérature.

Nous recommandons tout spécialement aux Fédérations syndicales et aux syndicats de s'abonner aux **Annales de la Régie directe**, revue internationale. Dans les *Annales de la Régie directe*, éditées à Genève par le professeur Edgard Milhaud, nous trouvons signalés au jour le jour, pour la Suisse comme pour les autres pays, les faits les plus intéressants concernant le municipalisme.

Parmi les revues qui, aux chercheurs et aux curieux des questions économiques, présentent des documents sérieux, rigoureusement scientifiques et inédits, la revue des *Annales de la Régie directe* est une des meilleures.

...Dans tous les numéros, des études, des chroniques sur le mouvement social, sur les essais de régies directes dans toutes les nations, apportent aux lecteurs des *Annales de la Régie directe* les plus précieux renseignements. Cette revue est destinée à avoir le plus grand succès: nous la recommandons une fois de plus à nos amis et camarades.

Prix de l'abonnement 10 fr. pour une année. Adresser les commandes à l'Administration des *Annales de la Régie directe*, 6, rue Pecolat, à Genève.

* * *

En plein vol. Vision socialiste. Par *Albert Quantin*. 1 vol. in-18, chez Lemerre. Les militants du Socialisme n'ont pas besoin de réconfort. Mais quelques-uns hésitent devant une vision incertaine de l'avenir. Qu'ils lisent ce livre, les uns et les autres. Dans ce joli voyage, les premiers trouveront de la joie, les autres des raisons de fixer leurs espérances. Un rêve, une Utopie! Non pas. Un tableau appuyé de preuves si certaines, qu'il apparaît comme la réalité. De la Justice, de l'Amour, du Bonheur, de la Beauté; ce qui nous attend demain, si nous le voulons.

Union suisse des fédérations syndicales.

Quittance.

Collecte pour les syndicats de Serbie et de Bulgarie.

| | |
|--|-------------------|
| Société suisse du personnel des locomotives, | |
| sections: Bellinzona fr. 67.—, Brigue 13.—, | |
| Fribourg 25.—, Rhin 26.50, Romanshorn | |
| 30.—, Zurich 100.— | Fr. 261.50 |
| Quittance du 30 juin 1913 | » 2662.— |
| | Total Fr. 2923.50 |

Collecte pour les ouvriers teinturiers.

| | |
|---|------------------|
| Fédération des ouvriers coiffeurs | Fr. 20.— |
| » » tailleurs et tailleuses | » 150.— |
| » » ouv. de l'industrie horlogère | » 300.— |
| » » » auxil. des arts graph. | » 100.— |
| » » » sur métaux | » 500.— |
| » » » sur bois | » 500.— |
| Société suisse du personnel des locomotives | » 100.— |
| Fédération des ouvriers du bâtiment | » 100.— |
| Union suisse des lithographes | » 150.— |
| Schweiz. Typographenbund | » 300.— |
| Société des ouv. de la voirie, Zurich | » 10.— |
| | Total Fr. 2230.— |

Berne, le 30 septembre 1913.

J. Degen, caissier.